

# DEPARTEMENT DE L'INDRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHATILLONNAIS-EN-BERRY

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Vendredi 15 septembre (9 heures) au lundi 16 octobre 2023 (17 heures)

*REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
DE LA COMMUNE DE FLERE-LA-RIVIERE*

### PROCES-VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Décision Tribunal Administratif de LIMOGES n° E23000054/87 PLU 36 du 23 juin 2023  
Arrêté de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry du 21 août 2023

Commissaire enquêteur :  
Jean-Marc DEMAY

## PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS

Conformément à l'arrêté de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry du 21 aout 2023, l'enquête publique relative à la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fléré-la-Rivière s'est déroulée du vendredi 15 septembre 2023 à 9 heures au lundi 16 octobre 2023 à 17 heures.

J'ai assuré les permanences à la mairie de Fléré-la-Rivière (siège de l'enquête) :

**Le vendredi 15 septembre 2023 de 14h00 à 17h00 :**

- Aucune visite

**Le mardi 3 octobre 2023 de 14h00 à 17h00 :**

- 2 visites avec contribution
  - Monsieur Fabien NIVET - Les Brodières (Fléré-la-Rivière) : pas d'observation liée à l'enquête
  - Madame Martine FREMONT - La Closerie propriétaire (concernée par le projet) à La Closerie (Fléré-la-Rivière) : pas d'observation liée à l'enquête

**Le lundi 16 octobre de 9h00 à 12h00 :**

- 2 visites avec contribution
  - Monsieur Romain SASSIER propriétaire (concerné par le projet) à La Forge (Fléré-la-Rivière) déclare avoir réalisé des travaux pour la mise hors d'eau de certains bâtiments :
    - gros œuvre
    - aménagement extérieurPar ailleurs, il souhaiterait une décision rapide afin de mener à bien son projet dans les meilleurs délais.
  - Madame Sophie GAIMON – Vautournon (Fléré-la-Rivière) : pas d'observation liée à l'enquête

Aucune observation n'a été déposée sur le registre mis à disposition du public au siège de la communauté de communes ainsi que par voie postale.

## Questions du commissaire enquêteur

*Lors de la visite des sites concernés par les projets La Closerie et La Forge, j'ai constaté que certains aménagements (ou travaux) ont été déjà engagés par les propriétaires.*

*Ce constat a été confirmé par Monsieur Romain SASSIER propriétaire à la Forge lors de son passage à la permanence du 16 octobre.*

*En ce qui concerne ces travaux, exécutés ou en cours, quelles dispositions seront prises en cas de non-respect du projet de règlement du Plan Local d'urbanisme, objet de la présente enquête publique ?*

POULIGNY-SAINT-PIERRE, le 18 octobre 2023

Le commissaire enquêteur (JM Demay)

